

**18 RUE CENDRIERE A SAUMUR – CESSIION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER AU PROFIT DE MONSIEUR OLIVIER CHARRIER ET MADAME CELIA FERNANDEZ**

La Ville de SAUMUR est propriétaire d'un ensemble immobilier situé 18 rue Cendrière à Saumur, cadastré section AR n° 227 pour une contenance de 752 m<sup>2</sup>, composé d'un bâtiment de construction ancienne sur 3 niveaux avec grenier à usage du bureaux, d'anciennes salles de classe aménagées en bureaux, d'un préau, de sanitaires extérieurs et d'une cour fermé. Le tout représente une surface de locaux d'environ 400 m<sup>2</sup> et abrite actuellement les locaux de la Bourse du Travail.

Monsieur Olivier CHARRIER et Madame Célia FERNANDEZ ont fait connaître leur souhait d'acquérir cette propriété dans le but de la réhabiliter et d'y aménager des hébergements liés à une clientèle touristique et d'affaires.

Ce projet a retenu l'attention de la Commune et un accord est intervenu sur le prix, soit un montant de 200 000 € (deux cent mille euros).

La cession est soumise à des conditions suspensives, à savoir :

→ concernant le vendeur :

\* la libération totale du site actuellement occupé par la Bourse du Travail ;

→ concernant l'acquéreur :

\* obtention du prêt bancaire destiné à financer l'acquisition de l'immeuble ci-dessus désigné ;

\* obtention de l'autorisation d'urbanisme conforme au règlement du Secteur Sauvegardé.

Ces conditions ont reçu l'agrément de France Domaine.

Un acte authentique de vente sera établi, aux frais de l'acquéreur, par Maître Bertrand MAUPETIT, notaire à Brissac Quincé, en collaboration avec la SCP Stéphane SLADEK – Marlène CHALOPIN-BARRE – Guillaume BARRE, notaires associés à Saumur.

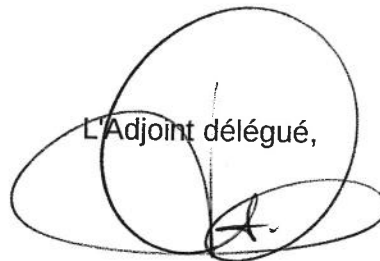
Le Conseil Municipal est appelé à en délibérer.

La Directrice,



Betty PAUL-MOREAU

L'Adjoint délégué,



Claude GOUZY

**18 rue Cendrière à Saumur**  
**Cession d'un ensemble immobilier au profit de Mr Olivier Charrier et Mme Célia Fernandez**

